



Le mot du maire

Un an déjà que j'ai l'honneur d'animer l'équipe municipale ... Les problèmes du quotidien ne manquent pas, cette gestion de l'urgence prend malheureusement beaucoup de temps. A titre d'exemple, ce mois-ci nous devons nous passer de nos deux employés chargés de l'entretien de la commune, ce qui n'est pas sans conséquence, vous l'avez peut-être constaté. Par ailleurs, vous pensez peut-être que les choses n'avancent pas vite, que des changements annoncés ne se produisent pas assez rapidement.. Je tiens à vous dire que nous avons souvent le même sentiment mais, compte tenu d'une situation financière délicate (voir article sur le budget), nous devons avancer prudemment et rechercher le meilleur financement possible pour chaque projet; cette quête de subventions prend du temps mais nous ne pouvons nous passer de ce travail.

Le conseil municipal de Paillet n'est plus composé que de 14 élus. En effet, madame Lalande a souhaité démissionner de ses fonctions, je me permets de le regretter. Elle a passé 25 ans de sa vie au service de notre commune, qu'elle en soit vivement remerciée.

Le budget 2009 de la commune a été approuvé par le Conseil Municipal du 23 mars 2009. Il tient compte des résultats obtenus en 2008 et des reports de l'année 2007. En 2008, les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement ont été excédentaires grâce aux efforts de tous pour réduire les charges de la commune : renégociation des emprunts, élimination des dépenses non prioritaires pour le fonctionnement de la mairie, limitation des investissements pour éviter d'alourdir encore les remboursements

d'emprunts de la commune, qui se montent déjà à 229 122 euros annuels... Cette politique « d'austérité » a permis de diminuer le déficit d'investissement de

348 938 euros de 2007 mais, rassurons-nous, n'a pas entamé notre enthousiasme pour 2009!

Un budget communal 2009 prévoyant:

- une poursuite du ré-équilibre des recettes fiscales (+ 2 %) pour compenser les hausses de combustibles et d'électricité,
- l'entretien des biens

Paillet Infos



Quel budget pour 2009?

	Paillet	Département
Taxe d'habitation	14,38 %	17,86%
Taxe foncière	18,50 %	24,12%

communaux et de la voirie qui sera principalement réalisé par les agents municipaux,

- la mise aux normes de sécurité pour l'école, la cantine et la salle des Fêtes,

- un budget plus important pour le CCAS,
- le soutien aux associations Pailletonnes,
- l'introduction du bio à la cantine (voir article), etc.

L'expérimentation de la redevance incitative



Notre commune a été choisie pour expérimenter un nouveau système de tarification des ordures ménagères, la redevance incitative. Il s'agit bien d'une **expérimentation** qui durera jusqu'à la fin de l'année 2009, le **tarif** des ordures ménagères ne sera donc **pas modifié** cette année. Nous sommes la première commune en Gironde à tester ce nouveau système. Nous comptons sur vous afin que cette expérimentation ait du sens. En effet, rappelons qu'actuellement, notre tarification des ordures ménagères est basée sur la taxe foncière, nous payons donc en fonction de la surface des bâtiments (y compris garages, dépendances diverses). La redevance incitative cherche à mettre en place un système plus juste qui valoriserait le tri des déchets puisque la part incitative serait fonction du nombre de levées de votre poubelle (et non du poids). Une évaluation sera réalisée pour l'ensemble de la commune mais aussi par foyer. Vous recevrez des simulations pour que vous puissiez vous rendre compte à titre individuel de l'impact que pourrait avoir ce nouveau système. Ne perdons pas de vue que la gestion des ordures ménagères reste un enjeu majeur des années à venir. Dans le cadre de notre société de forte consommation, ce coût ne peut diminuer mais nous devons collectivement chercher à le maîtriser.

Si la grande majorité des habitants est équipée de nouveaux bacs, nous demandons à ceux qui ne possèdent pas encore leur poubelle équipée d'une puce électronique permettant l'enregistrement des données, de venir retirer leur bac le **mercredi 29 avril de 17h à 20h au foyer rural**. Lors de cette soirée, le SEMOCTOM organise aussi la **récupération de vos anciens bacs**.

Fête du 21 juin

L'équipe municipale a eu depuis le début le souci d'associer le plus de citoyennes et de citoyens à la réflexion et à l'élaboration des projets pour notre commune. Le Comité Consultatif Culture et Vie Associative, composé de membres d'Associations de Paillet, mais aussi de Pailletonnes et de Pailletons intéressés par la vie culturelle de notre commune, a décidé de créer une fête à laquelle tout le monde participerait.

Cette fête aura lieu le Dimanche 21 Juin et sera à la fois la fête de la Musique et de la St Jean. Ce sera l'occasion d'inaugurer l'aménagement du terrain derrière l'école. Un déjeuner sur réservation sera organisé. Pour la première fois Paillet accueillera un spectacle des scènes d'été de la Gironde et des artistes locaux fêteront la musique dans différents endroits de Paillet. La journée se terminera par un bal populaire et le feu de la St Jean.

Toute personne désirant aider et participer à la préparation de cette fête est la bienvenue et vous êtes tous invités à la réunion de finalisation qui aura lieu le **Mardi 5 Mai à 18h 30 à la Mairie.**

PS: Cet espace n'a pas encore de nom. Baptisons-le ensemble, envoyez vos suggestions à la Mairie avant le 1er Juin.

Du bio à la cantine

Le Grenelle de l'environnement prévoit d'instaurer 15% de produits issus de l'agriculture biologique en 2010 (20% en 2012) dans les cantines scolaires. Actuellement, le chiffre moyen des écoles françaises se situe autour de 1%. Le conseil municipal de Paillet a souhaité atteindre le chiffre de 10% d'ici la fin de l'année scolaire. Du pain biologique est d'ores et déjà distribué à la cantine pour le plus grand plaisir des enfants. Des produits laitiers ont également été proposés.



L'Estey de Paillet

Peut-être avez-vous eu l'occasion de croiser Charlotte et Marc le long de l'Estey ? Ce sont des étudiants spécialistes des milieux humides. Mandatés par l'association Peishota, ils étudient la faune et la flore locales, l'un travaillant sur l'Estey lui-même, l'autre sur l'île Raymond. Ils apporteront leurs connaissances et leurs savoir-faire. Ils souhaitent travailler en partenariat avec les riverains autour de leurs problématiques. Par la suite, ils présenteront le fruit de leurs travaux à toutes les personnes intéressées.

Par ailleurs, une réunion organisée pour la création d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à Paillet (voir précédent bulletin municipal) a eu lieu le 24 février dernier. Rappelons que la mise en place de ce plan est obligatoire pour toutes les communes possédant une zone inondable. Des idées ont été explorées ce soir là, elles serviront à l'élaboration du document officiel (qui sera consultable par tout Pailleton à la mairie dès que sa version définitive sera arrêtée). Nous vous invitons pour sa présentation à la mairie le **lundi 11 mai à 19 heures.**

Repas des aînés du 8 mars

Le 8 mars dernier, la commune a invité ses aînés à un repas préparé par un traiteur local et animé par un groupe musical et vocal. Chacun a profité de cette occasion pour nouer ou renouer des relations et le moment



passé fut agréable pour tous.

Comité consultatif

Environnement

Ordre du jour: mise en place d'une charte de développement durable pour les événements festifs à Paillet.

Venez en discuter lors d'une **réunion le 14 mai 2009 à 19 heures 15 à la mairie.**

La parole au... Cercle Généalogique et Historique Garonnais

C'est sous le nom de Loisirs Passions que notre association a vu le jour en 1997. La généalogie et l'histoire des communes sont liées, comment comprendre les déplacements de nos ancêtres si nous ne connaissons pas les manifestations de l'histoire de la vie locale? Les inondations, maladies des hommes, maladie de la vigne, guerres, tous ces événements n'ont-ils eu aucune conséquence sur la vie de nos villages, sur la vie de leur population?

En numérisant l'état civil et en mettant en ligne sur internet la possibilité de recherche pour tout un chacun, nous prenons notre place dans la modernité. Nous préservons le patrimoine local, nous faisons découvrir à une population nouvelle la vie d'autrefois et parfois donnons des idées pour mettre au goût du jour des traditions locales disparues.

Pour développer nos activités, nous avons besoin de chacun d'entre vous pour nous aider dans nos recherches. En visitant notre site <http://www.cghg.org/> vous verrez le résultat de nos activités et l'intérêt qu'il y a pour la préservation de ce patrimoine précieux que représente l'état civil.

Le système mis en place permet:

- De ne plus toucher aux registres anciens,
- De faire l'impression des actes, nous détournons une partie des demandes soulageant ainsi le travail du secrétariat des mairies (400 actes délivrés à Beguey en 2008)
- D'éviter le pillage, les feuilles arrachées ou crayonnées des registres.

Nous nous mettons au service de tous pour partager notre expérience pour la recherche généalogique. Visité par les habitants de 38 pays différents en 2008, notre site est la preuve que les anciens ont essaimé dans le monde entier.

Rejoignez-nous!

Contact: Melle DUMONT 16 côte de Templey 33550 Paillet

Cercle.ghg@gmail.com

Soirée Cabaret

L'association Foyer Rural présente le travail de toute une année effectué par ses bénévoles pour une soirée Cabaret qui aura lieu le samedi 30 mai. Soyons sûrs que cette année encore, le spectacle sera apprécié. Contactez l'association pour les réservations.

Si vous aussi, souhaitez faire part de vos projets associatifs, cette rubrique est faite pour vous!

Contactez la mairie ou les adjoints sur le site (<http://www.mairie-paillet.fr>) pour une parution dans le prochain Paillet-infos

Fête de Paillet 5, 6, 7 Juin

Vendredi 5 juin: repas dansant années 80 avec le groupe IBISCUS (adulte 18€; moins de 12 ans: 12€)

Samedi 6 juin: concert groupe OGM (Obsession Genetica de la Musica), entrée 10€

Dimanche 7 juin: vide grenier (7H30), jeux pour enfants (11H), spectacle gratuit « la petite planète » pour adultes et enfants (14H30), musique de rue avec les percussions africaines (15H30), Apéritif offert par l'équipe municipale (19H), retraite aux flambeaux (22H).

La Fête foraine battra son plein.

Reserv. 06 07 19 47 41 / 06 07 16 37 44 / 06 61 41 74 78

Avenir Pailleton: 40 ans déjà!

Le 30 mai prochain, l'Avenir Pailleton décide de fêter



les 40 ans de la section hand-ball. Des rencontres sont organisées toute la journée, rencontres réunissant toutes les équipes du club, les parents et élus municipaux. Puis, en fin

de journée, démonstration de hand ensemble, hand-ball en fauteuil roulant. Des grillades clôtureront la fête.

Venez nombreux!

Anciens Combattants

Comme chaque année, la population est invitée à la commémoration au monument aux morts du 8 mai 1945, à 12H30. Nous comptons sur vous pour démontrer votre attachement au devoir de mémoire.

Voyage à Carcassonne

Le Comité du Souvenir et des Anciens Combattants et le Bouquet d'Automne de Paillet organisent un voyage à Carcassonne lors du week-end du 11 et 12 juillet 2009. Le coût du voyage est de 185 € en chambre simple (165€ en chambre double), ce prix comprenant le bus, l'hôtel, le petit déjeuner, 3 repas, 3 visites et les services d'une guide. Les inscriptions doivent être effectuées avant le 5 mai.

Contact: Martha ARNAUD 05.56.72.11.74 ou

Janine CARREYRE 05.56.72.32.06

Le CCAS communique

Le portage de repas à domicile représente une demande ancienne. Des contacts ont été pris pour sa mise en place en partenariat avec la Communauté Des Communes, qui financera la moitié des boîtes isothermes obligatoires pour le transport des repas ainsi qu'avec la commune de Langoiran qui devra élaborer et fournir ces repas. Afin de connaître les besoins, les acteurs du CCAS ont réalisé un sondage auprès de la population concernée: 6 demandes immédiates ont été formulées, elles seront prises en compte dès que ce système fonctionnera, d'autres demandes viendront probablement par la suite.

Si les Restaurants du Cœur ont fermé leur porte le mois dernier, nous vous rappelons que la Banque alimentaire, située à Langoiran et en partie soutenue par notre commune, prend le relais: le vendredi après-midi de 13h30 à 15h30.

Elaborons ensemble l'avenir de notre territoire

(communiqué du SYSDAU)

Le Sysdau regroupe les 93 communes de l'aire métropolitaine bordelaise dont celle de Paillet. Il a pour mission d'encadrer l'aménagement du territoire de ces communes. Cet aménagement s'élabore à travers un document-cadre: le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), outil de planification stratégique.

A partir d'un diagnostic territorial et d'un projet d'aménagement et de développement durable, le SCOT précise les grands objectifs d'aménagement du territoire pour ces 93 communes et les 870 000 habitants qui y résident. Ainsi, le SCOT définit les équilibres en matière de développement, il localise les espaces et sites naturels ou urbains à protéger et oriente les grands projets d'équipements, de services et de dessertes en transports collectifs. Autant de sujets essentiels pour tous les girondins ! A ce titre, le Sysdau a mis en place une grande concertation pour que tous les habitants et associations puissent s'exprimer sur ces sujets d'avenir. Venez à la mairie, des documents sont à votre disposition. Le SCOT devra être validé - après enquête publique - fin 2010.

Pour participer à l'élaboration du SCOT et suivre son avancée : www.sysdau.fr

Paillet a recruté un adjoint technique territorial



9 candidats de la commune se sont présentés pour ce poste et ont été tous reçus en entretien individuel. Il a été bien difficile de sélectionner une personne car tous possédaient d'incontestables qualités et compétences.

Notre choix s'est porté sur Ludovic Guitard, Pailleton depuis bien longtemps et offrant toutes les garanties nécessaires pour le poste. Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil pour les tâches qu'il aura à accomplir et nous comptons sur lui pour relever le défi difficile de remplacer M. Gaube. Il prendra ses fonctions le 1er juin 2009.

Etat civil

Naissances: Alexis MARTIN; Inès EL AMRI;

Julia Rose BRAGA--PROLONGEAU; Romane JOLLY

Décès: Henri François PONS; Michel VIALA

Remerciements de Jérôme Larret.

Après mon accident du 18 décembre dernier, je remercie les personnes qui m'ont porté secours et toutes celles qui m'ont témoigné leur sympathie et leur soutien. Je remercie sincèrement Monsieur le Maire et son conseil municipal, la société Bouquet d'automne, la Société des fêtes, l'Avenir Pailleton, les Parents d'élèves et la Communauté des Communes. Je suis à présent parmi vous et avec vous, merci de tout mon cœur.

Jérôme Larret, Marie-Mimose Accousigala, Martine et Bernard Larret.

Mairie

Contact : 05.56.72.14.57 ou mairie@mairie-paillet.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 18 h et mercredi de 14 à 17 h30

Dernière minute

Le ramassage du **tri sélectif** ne pouvant avoir lieu le vendredi 1er mai est reporté le **mercredi 6 mai**.

Exceptionnellement pas de ramassage d'encombrants au mois de Mai

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication

Responsable de la publication : Jérôme Gauthier

Ne pas jeter sur la voie publique